OFFICIEL.

JOURNAL EXECUTIF DU SÉNAT.

Première Session—Troisième Législature.

VENDREDI, 15 mars 1850.

On lit les lettres suivantes reçues du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 14 mars 1850.

Au Sénat.

Je demande à retirer le nom de Wm. L. Poole, nommé par mon notaire public dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, pour remplir la vacance de John Crayg, dont la commission est expirée, et y substituer celui de Crayg, pour remplir sa propre vacance.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 14 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, le cas de Seaboth, alias Calvin Moore, qui a été condamné dans la paroisse de Concordia au Pennetentiare pour sept années, pour avoir tué un nègre ; j'ai appris que le médecin de l'établissement qui cet individu est maintenant au dernier période de consomption, et ne peut plus vivre longtemps ; attendu que son terme d'emprisonnement expire le 9 de juin prochain, et que j'ai appris qu'il a des parents respectables dans l'Etat du Mississipi, qui désirent le soigner ; si le Sénat y consent, je lui remettrai le reste de son terme d'emprisonnement.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 14 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, les personnes suivantes, comme notaires publics, pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, savoir :

John Jones, W. W. W. Wood.
Thomas Burke, G. W. Cable.

Albert G. Ainsworth pour remplir sa propre vacance.

De plus les personnes suivantes, notaires publics additionnels pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans :

W. W. W. Wood, notaire additionnel.
John Jones, do do.
Thomas Burk, do do.
G. W. Cable, do do.
C. A. Tallarie, do do.
Robt. D. Leather, do do.
A. H. Perry, do do.
Michael Guernon, do do.
George Lugenbull, do do.
Joseph Nolan, do do.
et James Reinhart, do do.
Ichabod N. Lewis,
James W. Copper,

Nathanael Burgess, membres du bureau pour examiner les pilotes de la Baie et la rivière Atchalalaya.

Chas. Tessier Sr. notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge.

Robert Benton, notaire public pour le district No. 2, de la paroisse de Livingston.

(Signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion, et après dispense des règles, le Sénat s'occupe des nominations suivantes, en même temps, savoir :

Notaires publics pour la Nouvelle-Orléans :

W. W. W. Wood, notaire additionnel.
John Jones, do do.
Thomas Burk, do do.
G. W. Cable, do do.
C. A. Tallarie, do do.
Robt. D. Leather, do do.
A. H. Perry, do do.
Michael Guernon, do do.
George Lugenbull, do do.
Joseph Nolan, do do.
et James Reinhart, do do.
Ichabod N. Lewis,
James W. Copper,
Nathanael Burgess, membres du bureau pour examiner les pilotes de la Baie et la rivière Atchalalaya.

Chas. Tessier Sr, notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge.

Robert Benton, notaire public pour le second district de la paroisse de Livingston.

M. Adams au fauteuil.

MM. Beebe,		Gaudet,
Boudousquié,		Gardère,
Butler,		Harrison,
Cade,		Hereford,
Chamblins,		Moore,
Clark,		Peck,
Cole,		Richardson,
Dauney,		Ricker,
Dorsey,		Sigur,
Drew,		Taiman,
Dubour,		et Waddill,

Votent en faveur des dites nominations.—22 voix.—Pas de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées, et le Gouverneur en est informé.

SAMDI, 16 mars 1850.

On lit les messages suivants, reçus du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 16 mars 1850.

Au Sénat.

Attendu que le 2 avril 1845, John, esclave appartenant à H. C. Hynaod, de la paroisse de Rapides, a été jugé et trouvé coupable par un jury de France-Tenanciers, d'avoir voulu commettre un viol sur la personne de Merick Merrillen, f. e. l., et condamné à porter la chaîne et le boulet et aux travaux forcés pour quinze ans, dans le Nouvelle-Orléans ; et attendu que ledit John a subi une partie de la dite sentence et du jugement susdit, et a été transporté par le pays de paroisse, la dit esclave fut jugé dans le courant du mois d'avril 1845, par un des députés-shérifs de la paroisse de Rapides au gardien en chef de la Maison de Correction de la 2e Municipalité de la Nlle-Orléans : et attendu que le dit Jury de France-Tenanciers n'avait aucun droit légal de condamner un esclave à la chaîne et au boulet excepté au service de son maître : et attendu que la mise à exécution de la dite sentence est en contravention à l'Article 9 de l'acte de 1842-Voyage 92 : et attendu qu'il paraît de plus que la dite Merrick Merrillon'instina un procès dans la Cour de District de la dite paroisse, pour dommages, et obtint le 12 décembre 1845 un jugement contre lui pour $500, en paiement duquel le dit Hynson abandonna le dit esclave à la dite Merrick Merrillon : et attendu qu'il paraît par une décision de la Cour Suprême que le dit abandon est valide et constitue une décharge du dit jugement, et attendu qu'il paraît de plus que le litre de Hynson au dit esclave a été vendu par le sheriff et acheté par Merrick Merrillon : en conséquence, si le Sénat y consent, j'accorderai le pardon au dit esclave John, à condition qu'il sera délivré à la dite Merrick Merrillon ou à son agent.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 16 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, les noms de :

Ichabod N. Lewis,
James W. Copper,
Nathaniel Burgess, pour composer un bureau pour examiner les pilotes pour la baie et la rivière Atchafalaya.

Josiah Cole,
James L. Cannon,
James A. Lark,
P. E. D. Livaudais,
J. H. Henderson, inspecteurs de farine pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

Chas. Tessier Sr. notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge, pour remplir sa propre vacance.

Robert Benton, notaire public pour le district No. 2, de la paroisse de Livingston

(Signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion, et après dispense des règles, le Sénat s'occupe des nominations suivantes, en même temps, savoir :

Notaires publics pour la Nouvelle-Orléans :

W. W. W. Wood, notaire additionnel.
John Jones, do do.
Thomas Burk, do do.
G. W. Cable, do do.
C. A. Tallarie, do do.
Robt. D. Leather, do do.
A. H. Perry, do do.
Michael Guernon, do do.
George Lugenbull, do do.
Joseph Nolan, do do.
et James Reinhart, do do.
Ichabod N. Lewie,
James W. Copper,
Nathanael Burgess, membres du bureau pour examiner les pilotes de la Baie et la rivière Atchalalaya.

Chas. Tessier Sr, notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge.

Robert Benton, notaire public pour le second district de la paroisse de Livingston.

M. Adams au fauteuil.

MM. Beebe,		Gaudet,
Boudousquié,		Gardère,
Butler,		Harrison,
Cade,		Hereford,
Chamblins,		Moore,
Clark,		Peck,
Cole,		Richardson,
Dauney,		Ricker,
Dorsey,		Sigur,
Drew,		Swayzé,
Dubour,		Taiman,
Duncan,		Van Wickle et
Gardère,		Waddill.

Votent en faveur du pardon—27 voix.—Pas d'opposition.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon et le Gouverneur en est informé.

Sur motion et après dispense des règles, le Sénat s'occupe des nominations suivantes en même temps, savoir :

Notaires publics dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans :

John Crayg, pour remplir sa propre vacance ;
Robert J. Kerr, pour succéder à Jules Mossy ;
O de Armas, pour remplir sa propre vacance ;
A. C. Ainsworth, " " "
Stewart H. Lewis, " " "
James Fondtaine, pour succéder à J. V. Poulon ;
Amedee Ducatel, pour remplir sa propre vacance ;
O. Drouet, " " "
A. J. Guirot, pour succéder à Theo. Guyol ;
John Claiborne, " Lucien Hernan ;
Paul E. Lafeuille, pour remplir sa propre vacance ;
A. Chapella, " " "
Alex Cuvillier, pour succéder à Ed. Barnett ;
Horatio Davis, pour remplir sa propre vacance ;
Denis Prieur, " " "
Et Bernard Phillips, " " "
William P. Cherry, notaire public pour la paroisse de Catahoula ;
L. A. Breaux, notaire public pour la paroisse de Rapides ;
Joseph W. Walker, membre du Bureau des Administrateurs de l'Université de la Louisiane ;
Williamson Jones, voyer pour la paroisse de Claiborne ;
Samuel Neill, voyer pour la paroisse de Carroll ;
Jefferson Lee, notaire public pour la paroisse de Livingston ;
Cashier Bullitt, Jas. A. Gasquet, Directeurs de la Banque de la Louisiane de la part de l'Etat ;
Wm. J. Hamilton, notaire public pour la paroisse de Lafourche ;
Thos. F. Mc Kay, notaire public pour la paroisse de Ste-Marie ;
Jno. F. Mc Kay, notaire public pour la paroisse d'Assumption ;
Wm. Walker et Wm. Hubbs, notaires publics pour la paroisse d'Est Baton Rouge ;
Jno. Morgan, notaire public pour la paroisse d'Est Feliciana ;
John Bickham, notaire public pour la paroisse de Ste-Helène ; et
John F. Mc Kay, notaire public dans et pour la paroisse d'Est-Baton Rouge.

L'hon. Jas. G. Bryce au fauteuil.

MM. Beebe,		Gaudet,
Boudousquié,		Harrison,
Butler,		Hereford,
Cade,		Peck,
Caulfield,		Ray,
Chamblins,		Richardson,
Clark,		Sigur,
Cole,		Swayze,
Dauney,		Taiman,
Dorsey,		Van Wickle et
Duncan,		Waddill.
Gardère,		

Votent en faveur des dites nominations — 24 voix.—Pas de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées, et le Gouverneur en est informé.

SAMDI, 16 mars 1850.

On lit les messages suivants, reçus du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 16 mars 1850.

Au Sénat.

Je demande à retirer le nom de C. A. Tallarie, nommé par mon notaire public à la place de J. M. Mossy, dont la commission expire le 3 mai 1852, et le nomme notaire public additionnel pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.

Je nomme de plus, si le Sénat y consent, Caithorn Bullitt, et

Jas. A. Gasquet, directeurs de la Banque de la Louisiane de la part de l'Etat.

Samuel Neill, voyer pour la paroisse de Carroll.

Jefferson Lee, notaire public pour la paroisse de Livingston, pour remplir sa propre vacance.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 16 mars 1850.

Au Sénat.

Attendu qu'il a été soumis à ma considération une demande d'avoir remise de la somme de $2 novembre 1849, Jeremiah Bull a été trouvé coupable d'avoir essayé de faire sauver contre son maître l'esclave Ned appartenant à Geraldin Johns, et condamné à dix ans d'emprisonnement dans le pénitencier ; et attendu que ledit Jeremiah Bull est recommandé par près de deux cents personnes respectables de ladite paroisse, qui affirment positivement qu'il est dépourvu de moralité, et que sa condamnation a été injuste, ainsi que vous le verrez, en vous référant à la pétition que je transmets ci-jointe ; et attendu que le Sénateur de ce district s'y joint ; en conséquence, si le Sénat y consent, j'accorderai un pardon entier audit Jeremiah Bull.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 15 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, le cas de François Grisé qui a été trouvé coupable par la 1re cour de district de la Nouvelle-Orléans, d'assaut et batterie sur un nommé Auguste Broyère qui avait essayé de porter atteinte à la réputation de la femme du tenancier, et condamné à trois mois d'emprisonnement dans la prison de paroisse, et à une amende de cent piastres. Grisé m'est représenté comme très pauvre, et que sa famille court les risques de pouvoir se procurer le nécessaire, à cause de son emprisonnement, et qu'il est très tranquille d'ordinaire. Il y a quelque temps de cela le général Lewis me remit des papiers relatifs à cette affaire, que j'ai perdu ou égaré, j'ai inscrit de mon mémoire d'autres, mais je n'ai pu jusqu'à présent retrouver. Comme il a presque fini le terme de son emprisonnement et la législature étant au moment de s'ajourner je le fais la remise de l'amende au Sénat y consent.

Signé JOSEPH WALKER.

Je réfère le Sénat à M. Dubour pour les renseignements dans cette affaire.

Sur motion de M. Hereford, et après dispense des règles, le Sénat s'occupe du pardon de Seaborn alias Calvin Moore.

L'honorable J. G. Bryce, président pro tem, au fauteuil.

MM. Beebe,		Gaudet,
Boudousquié,		Harrison,
Butler,		Hereford,
Cade,		Moore,
Caulfield,		Peck,
Chamblins,		Ray,
Clark,		Richardson,
Cole,		Sigur,
Dauney,		Swayzé,
Dorsey,		Taiman,
Drew,		Van Wickle et
Dubour,		et Waddill.
Duncan,		
Gardère,		

Votent en faveur du dit pardon—27 voix.—Pas de non.

En conséquence le Sénat donne son concours au dit pardon et le Gouverneur en est informé.

Sur motion et après dispense des règles, le Sénat s'occupe des nominations suivantes en même temps, savoir :

Notaires publics dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans :

John Crayg, pour remplir sa propre vacance ;
Robert J. Kerr, pour succéder à Jules Mossy ;
O de Armas, pour remplir sa propre vacance ;
A. C. Ainsworth, " " "
Stewart H. Lewis, " " "
James Fondtaine, pour succéder à J. V. Poulon ;
Amedee Ducatel, pour remplir sa propre vacance ;
O. Drouet, " " "
A. J. Guirot, pour succéder à Theo. Guyol ;
John Claiborne, " Lucien Hernan ;
Paul E. Lafeuille, pour remplir sa propre vacance ;
A. Chapella, " " "
Alex Cuvillier, pour succéder à Ed. Barnett ;
Horatio Davis, pour remplir sa propre vacance ;
Denis Prieur, " " "
Et Bernard Phillips, " " "
William P. Cherry, notaire public pour la paroisse de Catahoula ;
L. A. Breaux, notaire public pour la paroisse de Rapides ;
Joseph W. Walker, membre du Bureau des Administrateurs de l'Université de la Louisiane ;
Williamson Jones, voyer pour la paroisse de Claiborne ;
Samuel Neill, voyer pour la paroisse de Carroll ;
Jefferson Lee, notaire public pour la paroisse de Livingston ;
Cashier Bullitt, Jas. A. Gasquet, Directeurs de la Banque de la Louisiane de la part de l'Etat ;
Wm. J. Hamilton, notaire public pour la paroisse de Lafourche ;
Thos. F. Mc Kay, notaire public pour la paroisse de Ste-Marie ;
Jno. F. Mc Kay, notaire public pour la paroisse d'Assumption ;
Wm. Walker et Wm. Hubbs, notaires publics pour la paroisse d'Est Baton Rouge ;
Jno. Morgan, notaire public pour la paroisse d'Est Feliciana ;
John Bickham, notaire public pour la paroisse de Ste-Helène ; et
John F. Mc Kay, notaire public dans et pour la paroisse d'Est-Baton Rouge.

L'hon. Jas. G. Bryce au fauteuil.

MM. Beebe,		Gaudet,
Boudousquié,		Harrison,
Butler,		Hereford,
Cade,		Peck,
Caulfield,		Ray,
Chamblins,		Richardson,
Clark,		Sigur,
Cole,		Swayzé,
Dauney,		Taiman,
Dorsey,		Van Wickle et
Duncan,		Waddill.
Gardère,		

Votent en faveur des dites nominations — 24 voix.—Pas de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées, et le Gouverneur en est informé.

SAMDI, 16 mars 1850.

On lit les messages suivants, reçus du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 16 mars 1850.

Au Sénat.

Attendu que le 2 avril 1845, John, esclave appartenant à H. C. Hynaod, de la paroisse de Rapides, a été jugé et trouvé coupable par un jury de France-Tenanciers, d'avoir voulu commettre un viol sur la personne de Merick Merrillen, f. e. l., et condamné à porter la chaîne et le boulet et aux travaux forcés pour quinze ans, dans le Nouvelle-Orléans ; et attendu que la dite sentence et du jugement susdit, et a été transporté par le pays de paroisse, la dit esclave fut jugé dans le courant du mois d'avril 1845, par un des députés-shérifs de la paroisse de Rapides au gardien en chef de la Maison de Correction de la 2e Municipalité de la Nlle-Orléans : et attendu que le dit Jury de France-Tenanciers n'avait aucun droit légal de condamner un esclave à la chaîne et au boulet excepté au service de son maître : et attendu que la mise à exécution de la dite sentence est en contravention à l'Article 9 de l'acte de 1842-Voyage 92 : et attendu qu'il paraît de plus que la dite Merrick Merrillon'instina un procès dans la Cour de District de la dite paroisse, pour dommages, et obtint le 12 décembre 1845 un jugement contre lui pour $500, en paiement duquel le dit Hynson abandonna le dit esclave à la dite Merrick Merrillon : et attendu qu'il paraît par une décision de la Cour Suprême que le dit abandon est valide et constitue une décharge du dit jugement, et attendu qu'il paraît de plus que le litre de Hynson au dit esclave a été vendu par le sheriff et acheté par Merrick Merrillon : en conséquence, si le Sénat y consent, j'accorderai le pardon au dit esclave John, à condition qu'il sera délivré à la dite Merrick Merrillon ou à son agent.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 16 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, les noms de :

Ichabod N. Lewis,
James W. Copper,
Nathaniel Burgess, pour composer un bureau pour examiner les pilotes pour la baie et la rivière Atchafalaya.

Josiah Cole,
James L. Cannon,
James A. Lark,
P. E. D. Livaudais,
J. H. Henderson, inspecteurs de farine pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

Chas. Tessier Sr. notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge, pour remplir sa propre vacance.

Robert Benton, notaire public pour le district No. 2, de la paroisse de Livingston

(Signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion, et après dispense des règles, le Sénat s'occupe des nominations suivantes, en même temps, savoir :

Notaires publics pour la Nouvelle-Orléans :

W. W. W. Wood, notaire additionnel.
John Jones, do do.
Thomas Burk, do do.
G. W. Cable, do do.
C. A. Tallarie, do do.
Robt. D. Leather, do do.
A. H. Perry, do do.
Michael Guernon, do do.
George Lugenbull, do do.
Joseph Nolan, do do.
et James Reinhart, do do.
Ichabod N. Lewis,
James W. Copper,
Nathanael Burgess, membres du bureau pour examiner les pilotes de la Baie et la rivière Atchalalaya.

Chas. Tessier Sr, notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge.

Robert Benton, notaire public pour le second district de la paroisse de Livingston.

M. Adams au fauteuil.

MM. Beebe,		Gaudet,
Boudousquié,		Harrison,
Butler,		Hereford,
Cade,		Moore,
Caulfield,		Peck,
Chamblins,		Ray,
Clark,		Richardson,
Cole,		Sigur,
Dauney,		Swayzé,
Dorsey,		Taiman,
Drew,		Van Wickle et
Dubour,		et Waddill,

Votent en faveur des dites nominations.—22 out.—Point de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées, et le Gouverneur en est informé.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil

OFFICE : Compagnie continue à assurer contre les incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en outre ses agents à Natchez, à Vicksburgs et à Memphis, un capital en caisse de cent mille piastres et un pouvoir d'autres valeurs s'élevant à environ $250,000. Les feux qu'elle a eus à supporter entre les années passées.

References à la Nouvelle-Orléans :

Mauhew Flower & Co,	Jennings & Co,
Leverich & Co,	Gen. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Larawson & Co,
Bell & Fauntleroy,	R. C. Cammacks,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
E. J. Hora & Co,	S. H. Brigham
Saunders Bell, assoser	Bernard Fallon,
de la Banque du Canal.	

13 nov—1y JAMES H. SEYDAM, Agent

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $500,000 pays.
Surplus de 200,000 en reserve.

JAMES WALKER, JAMES A. PORTER, *Secretaire.* *President.*

ASSURANCES contre l'incendie, des risques de Mer et Rivieres, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, 58, rue du Champ.

24 mars—1an W. B. PARTEE, agent

Compagnie
D'ASSURANCE MUTUELLE
DES MARCHANDS ET PLANTEURS.

Fond permanent par acte d'incorporation $200,000

DIRECTEURS :

Wm. Laughlin,	C. S. Cutter,
Cuthbert Bullitt,	Jr. L. Van Bibber,
Jos. Ménard,	Ig. Szymanski,
Wilson Shaw,	C. A. Buckley,
Peter Maroney,	Wm. H. Pattison,
Kendall Dunbar,	Wm Christy,
Samuel Johnson,	Charles Pride.
John Hall	

WM. LAUGHLIN, President.
THOMAS CHEW PULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary. EDW. RAWLE, Solicitor.
JAMES JONES, M. D. } Medecins.
A. H. CENAS, M. D. }

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et entreprendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des Rivieres** et sur la vie de chaque description, à des termes modérés.

Cette compagnie a l'honneur de se référer aux gentlemen suivants, comme ayant eu chacun de leurs propriétés assurées par elle, et qui ont toujours trouvé son action prompte et libérale dans le règlement de leurs pertes, savoir :

DECOMBE & Cie.,
Fabrique d'eau de Seltz, Seditz, Vichy, Limonades Gazeuses, Sodas pareils, &c., etc.

Rue St-Ferdinand, No. 30.

L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses saturées d'un gaz très pur sont ce qu'il y a de plus salutaire pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz, et dans les soirées les boissons gazeuses arrosent les mets. Nous venons de nous mettre en état de satisfaire à nos engagements envers nos pratiques et au moins de deux minutes (peut être dans un puit.) 14 sept

Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VA PEUR.

F. DATICHY & B. CLAUDE.
336, *rue Royale.*

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère à froid entièrement sans aucune exhalaison fétide, mais en cent ou moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désodorisants. 11 sept.

Magasin de Musique et d'instrumens de musique en liquidation.

T. E. BRUNO, No. 58, rue de Chartres, en face l'Ecole Centrale, offre son grand assortiment d'instrumens et de musique à des prix réduits, qui ne laissent rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché :

Guitares de	$3 à $40.
Violons de	$1 25 à $12.

Pour les commandes on prie les faire au conducteur des voitures de l'établissement, au dépôt, chez M. Dubour, rue Royale, No. 266.

Chez M. C. Allard, rue Dumaine, No. 154.

Huiers—1an

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir et d'organiser les Bains dans le local qu'il trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint Louis, No 283, entre les rues Villere et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c., &c. On n'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, entre autres l'hydropisie ancienne, la goutte sciatique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies mentionnées, qui réclament l'emploi d'un agent énergique. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire pleinement ceux qui lui honoreront d'un encouragement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur.

F. MAUBERRET.

15 mai—1an

VIN ROUGE EN CAISSES—50 caisses vin rouge vieux Cte. Léoville 1841.
50 caisses vin rouge vieux Palmer Margaux 1841-44
75 do do do Pontet St-Julien do.
75 do do do St. Estèphe Médoc, do.
A vendre par B. TALAMON,
23mai 182—1e rue Royale

VIN BLANC EN BARILS.—En magasin et à vendre :
175 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, Royale.

HUILE D'OLIVES.—En magasin et à vendre :
150 paniers huile d'olive, 24 onces, J. Plagniol.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE de la marque A. Gillet & Cie—En magasin et à vendre.
1100 à 1500 boites sardines à l'huile,—2000 à 2500 do do do—2500 do do do.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

PRUNES SECHES.—En magasin et à vendre :
15 caisses de 24 palettes, environ de 44 liv. pesant 8 do do do do do do.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

EAU-DE-VIE.—En magasin et à vendre :
6 demi pipes H. V. Sutton cognac 1831 1re preuve.
100 à 1/4 do J. B. Clare do do do.
100 à 1/4 do Martelion do 1835 do do.
100 à 1/4 do J. J. Dupuy do 1842 do do.
Par B. TALAMON,
23mai 182—186, rue Royale.

HUILE D'OLIVE—200 paniers huile d'olive de Marcelin Rue, de 24 bouteilles de 24 onces, 50 paniers et caisses de do de 12 bouteilles de 18 onces, 30 paniers huile d'olive de Marcelin Rue, de 24 demi bouteilles, 16 do do do 12 do do.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
27mai 27, rue St-Louis.

VINS EN BARRIQUES.—8 barriques vieux Médoc St. Estèphe ;
8 barriques vin fin, vieux Pauillac Médoc ;
10 do do do do St. Emilion ;
50 barriques vin de Marseille ;
10 do do Bordeaux, Château Grimont ;
PAUL JUGE FILS & CO.,
27mai 27, rue St. Louis

MADERE ET PORTO—50 barils Madère 5 do Porto, pur jus, 50 do imitation Porto.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO ;
27 mai 27, rue St. Louis

EN magasin et à vendre par les soussignés :
100 paniers champagne : Sohs Créole et Cordon bleu,
100 caisses vin Bordeaux, St. Julien Médoc ;
20 do sherybitte.
20 do eau verte stomachique, J. Pignet ;
20 balles de 30,000 bouchons régulièrs assortis.
PAUL JUGE FILS & Co.
27 mai 27 rue St-Louis

PIANOS.

J. FAIVRE, facteur de PIANOS, BREVETÉ A PARIS,

Pour la vente ou pour perfectionner.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICCOLO demi obliques. Il garantit l'avantage de son système au fur et à mesure dans tous les cas qu'il entendu qu'il paraît de plus que la dite Merrick Merrillon'instina un procès dans la Cour de District de la dite paroisse, pour dommages, et obtint le 12 décembre 1845 un jugement contre lui pour $500, en paiement duquel le dit Hynson abandonna le dit esclave à la dite Merrick Merrillon : et attendu qu'il paraît par une décision de la Cour Suprême que le dit abandon est valide et constitue une décharge du dit jugement, et attendu qu'il paraît de plus que le litre de Hynson au dit esclave a été vendu par le sheriff et acheté par Merrick Merrillon : en conséquence, si le Sénat y consent, j'accorderai le pardon au dit esclave John, à condition qu'il sera délivré à la dite Merrick Merrillon ou à son agent.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 16 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, les noms de :

Ichabod N. Lewis,
James W. Copper,
Nathaniel Burgess, pour composer un bureau pour examiner les pilotes pour la baie et la rivière Atchafalaya.

Josiah Cole,
James L. Cannon,
James A. Lark,
P. E. D. Livaudais,
J. H. Henderson, inspecteurs de farine pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

Chas. Tessier Sr. notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge, pour remplir sa propre vacance.

Robert Benton, notaire public pour le district No. 2, de la paroisse de Livingston

(Signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion, et après dispense des règles, le Sénat s'occupe des nominations suivantes en même temps, savoir :

Notaires publics pour la Nouvelle-Orléans :

W. W. W. Wood, notaire additionnel.
John Jones, do do.
Thomas Burk, do do.
G. W. Cable, do do.
C. A. Tallarie, do do.
Robt. D. Leather, do do.
A. H. Perry, do do.
Michael Guernon, do do.
George Lugenbull, do do.
Joseph Nolan, do do.
et James Reinhart, do do.
Ichabod N. Lewis,
James W. Copper,
Nathanael Burgess, membres du bureau pour examiner les pilotes de la Baie et la rivière Atchalalaya.

Chas. Tessier Sr, notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge.

Robert Benton, notaire public pour le second district de la paroisse de Livingston.

M. Adams au fauteuil.

MM. Beebe,		Gaudet,
Boudousquié,		Harrison,
Butler,		Hereford,
Cade,		Moore,
Caulfield,		Peck,
Chamblins,		Ray,
Clark,		Richardson,
Cole,		Sigur,
Dauney,		Swayzé,
Dorsey,		Taiman,
Drew,		Van Wickle et
Dubour,		et Waddill,

Votent en faveur des dites nominations.—22 out.—Point de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées, et le Gouverneur en est informé.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil

OFFICE : Compagnie continue à assurer contre les incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en outre ses agents à Natchez, à Vicksburgs et à Memphis, un capital en caisse de cent mille piastres et un pouvoir d'autres valeurs s'élevant à environ $250,000. Les feux qu'elle a eus à supporter entre les années passées.

References à la Nouvelle-Orléans :

Mauhew Flower & Co,	Jennings & Co,
Leverich & Co,	Gen. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Larawson & Co,
Bell & Fauntleroy,	R. C. Cammacks,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
E. J. Hora & Co,	S. H. Brigham
Saunders Bell, assoser	Bernard Fallon,
de la Banque du Canal.	

13 nov—1y JAMES H. SEYDAM, Agent

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $500,000 pays.
Surplus de 200,000 en reserve.

JAMES WALKER, JAMES A. PORTER, *Secretaire.* *President.*

ASSURANCES contre l'incendie, des risques de Mer et Rivieres, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, 58, rue du Champ.

24 mars—1an W. B. PARTEE, agent

Compagnie
D'ASSURANCE MUTUELLE
DES MARCHANDS ET PLANTEURS.

Fond permanent par acte d'incorporation $200,000

DIRECTEURS :

Wm. Laughlin,	C. S. Cutter,
Cuthbert Bullitt,	Jr. L. Van Bibber,
Jos. Ménard,	Ig. Szymanski,
Wilson Shaw,	C. A. Buckley,
Peter Maroney,	Wm. H. Pattison,
Kendall Dunbar,	Wm Christy,
Samuel Johnson,	Charles Pride.
John Hall	

WM. LAUGHLIN, President.
THOMAS CHEW PULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary. EDW. RAWLE, Solicitor.
JAMES JONES, M. D. } Medecins.
A. H. CENAS, M. D. }

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et entreprendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des Rivieres** et sur la vie de chaque description, à des termes modérés.

Cette compagnie a l'honneur de se référer aux gentlemen suivants, comme ayant eu chacun de leurs propriétés assurées par elle, et qui ont toujours trouvé son action prompte et libérale dans le règlement de leurs pertes, savoir :

DECOMBE & Cie.,
Fabrique d'eau de Seltz, Seditz, Vichy, Limonades Gazeuses, Sodas pareils, &c., etc.

Rue St-Ferdinand, No. 30.

L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses saturées d'un gaz très pur sont ce qu'il y a de plus salutaire pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz, et dans les soirées les boissons gazeuses arrosent les mets. Nous venons de nous mettre en état de satisfaire à nos engagements envers nos pratiques et au moins de deux minutes (peut être dans un puit.) 14 sept

Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VA PEUR.

F. DATICHY & B. CLAUDE.
336, *rue Royale.*

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère à froid entièrement sans aucune exhalaison fétide, mais en cent ou moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désodorisants. 11 sept.

Magasin de Musique et d'instrumens de musique en liquidation.

T. E. BRUNO, No. 58, rue de Chartres, en face l'Ecole Centrale, offre son grand assortiment d'instrumens et de musique à des prix réduits, qui ne laissent rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché :

Guitares de	$3 à $40.
Violons de	$1 25 à $12.

Pour les commandes on prie les faire au conducteur des voitures de l'établissement, au dépôt, chez M. Dubour, rue Royale, No. 266.

Chez M. C. Allard, rue Dumaine, No. 154.

Huiers—1